

Regards de L'Isle-Adam



Un nouveau départ

page 6



ville-isle-adam.fr

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



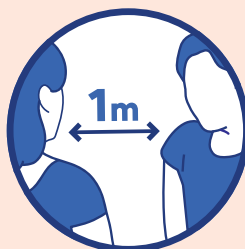
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Chères Adamoises, chers Adamois,

La crise sanitaire que nous venons de vivre ces derniers mois marquera l'histoire de L'Isle-Adam, tout comme elle marquera celle du monde entier. C'est donc en pleine conscience des défis à relever que je commence, avec mon équipe municipale et les agents de notre Ville, cette nouvelle mandature.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement au nom de la Ville tous les Adamois, les personnels médicaux, les agents municipaux, les enseignants, les associations, les pompiers et les forces de l'ordre, les commerçants, les bénévoles et tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette crise. Que ce soit pour venir en aide aux malades, assurer des missions de solidarité ou

tout simplement faciliter la vie des autres pendant le confinement, nous avons vu de formidables élans de générosité se déployer spontanément.

Il était du devoir de la Ville et de ses élus d'être à la hauteur de la situation. C'est tout le sens de la gestion de crise que nous avons mise en place pendant toute la période de confinement. Qu'il s'agisse de la distribution des masques, du soutien à nos professionnels de santé et à nos commerçants, de la sécurité et du bien-être des Adamois ou tout simplement de la continuité du service public municipal au quotidien, la Ville de L'Isle-Adam n'a pas cessé un seul jour de fonctionner au service de nos concitoyens.

Après l'installation, à l'occasion du conseil municipal du 25 mai, des conseillers municipaux élus le 15 mars dernier, **c'est désormais notre nouvelle équipe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » qui est pleinement opérationnelle pour concrétiser les engagements pris devant vous pendant la campagne électorale et pour lancer l'ensemble de nos projets**, que vous avez largement soutenus. **Je tiens à remercier chaleureusement les Adamois pour leur confiance avec un score historique pour ces élections municipales** malgré une participation moins élevée que d'habitude en raison de la situation sanitaire. Ce résultat nous oblige, et nous serons fidèles à notre esprit de responsabilité et à nos valeurs tout au long de notre mandat.

Ce nouveau Regard se veut le reflet de cette nouvelle mandature autant que de la reprise post-confinement. Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur l'action des services municipaux, l'actualité de vos commerçants de proximité qu'il faut désormais soutenir, la composition détaillée du conseil municipal, les grands projets en cours et surtout un dossier spécial consacré à la gestion de la crise et à la mise à l'honneur des Adamois qui se sont distingués. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Vous pouvez compter sur notre détermination et notre énergie pour continuer à préserver le cadre de vie et l'environnement uniques de L'Isle-Adam, dans le droit fil de notre action depuis de nombreuses années, tout en apportant progressivement à notre Ville les évolutions nécessaires à sa modernisation.

Comptez sur mon engagement et mon dévouement,

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam

Directeur de la publication :
Sébastien Poniatowski

Rédacteur en chef :
Bruno Dion

Attachée de communication :
Elodie Margaritta

Réalisation maquette :
Virginie Klein

Crédit photos :
Mairie de L'Isle-Adam / iStock

Imprimerie :
STIP 01 39 91 91 73

Distribution :
Kepha

Dépôt légal :
ISSN N 1157-6804

Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.

Mairie de L'Isle-Adam
45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19



Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

Photo de couverture © L'Isle-Adam vu par TomTom
© Gilbert Glogowski Euromovie

SOMMAIRE

Dossier spécial : COVID-19	4	À travers la ville	20
Elections municipales	7	Sortir	22
Budget	10	Tourisme	24
Enfance et jeunesse	12	Histoire	26
Vivre ensemble	14	Prenez note	28
Internet	15	Économie locale	28
Vie publique et citoyenne	15	Tribunes d'expression	30
Côté sport	16	Etat-civil	31
Cadre de ville	18	Pharmacies de garde	31

Covid-19 : la Municipalité poursuit ses actions



Bilan de la distribution de masques

Parce que le virus circule toujours sur le territoire et qu'il est toujours de mise de respecter les gestes barrières, la ville a régulièrement assuré des distributions de masques à la population. Ces dispositifs ont été mis en place afin de couvrir les besoins de l'ensemble de la population de manière efficace et équitable.

■ Les usagers des transports en commun ont été équipés

Pour faire suite aux annonces du Premier Ministre sur le port du masque obligatoire dans les transports en commun, et grâce au soutien de la Région Ile-de-France, des élus et bénévoles ont distribué régulièrement des masques à usage unique pour les usagers des transports en commun à la gare de L'Isle-Adam/Parmain.

■ Sur le marché municipal

Une opération de distribution gratuite de masques a eu lieu le vendredi 22 mai pour les clients du marché de L'Isle-Adam !



■ L'espace culturel Michel Poniatowski, un point central

Suite à une réception de nouveaux masques, la ville de L'Isle-Adam a organisé une distribution aux personnes étant absentes lors du porte-à-porte. Elle s'est déroulée du 25 au 29 mai au Centre culturel Michel Poniatowski. Cette distribution

concernait également les familles de plus de deux personnes ayant besoin d'un complément pour d'autres membres de leur famille.

■ Nouvelle distribution de masques alternatifs aux Adamois



Tout début juin, plus de 40 élus et bénévoles se sont relayés toute la semaine afin d'assurer une nouvelle distribution de masques alternatifs dans les boîtes aux lettres des Adamois. Deux masques supplémentaires, un fourni par le Conseil départemental et un par la Communauté de communes, visant à vous protéger individuellement du virus et éviter sa diffusion.

Parce que chaque habitant a un rôle actif dans la lutte contre la propagation du virus, continuons ensemble d'être particulièrement attentifs dans le respect des règles de prudence, à faire preuve de civisme et de responsabilité.

Renseignements : masques@ville-isle-adam.fr



N'oubliez pas qu'un masque n'est efficace que s'il est bien porté.

Retrouvez les instructions d'usage du masque barrière lavable que vous avez reçu par la Municipalité sur la site de la ville ville-isle-adam.fr

Hommage à ceux qui ont côtoyé au plus près ce virus



Sami REDA **un Docteur au grand cœur...**

Le Docteur Sami Reda, médecin gériatre de la Fondation Chantepie Mancier, est décédé le 26 mars dernier des suites d'une infection à la COVID-19 à l'âge de 63 ans. Il

était notamment chargé de l'unité de médecine aiguë et vice-président de la Conférence médicale de l'établissement. Il était également le docteur de l'équipe première de hockey

sur glace des Jokers de Cergy-Pontoise et continuait de donner des consultations de médecine générale à l'hôpital de Pontoise.

Il était perçu, tant par sa patientèle que par ses confrères, comme un médecin dévoué, humble, extrêmement compétent, proche de ses patients et au service des plus démunis.

Un grand homme dont la disparition a suscité une vive émotion.

Nous pensons tout particulièrement à son épouse et ses enfants.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette crise



Les personnels de santé



La Clinique Conti



La Fondation Chantepie-Mancier



Les pharmaciens



Les commerçants



Les forces de l'ordre



Les pompiers



Les agents du Syndicat Tri-Or



Les caissières



Les associations



Les bénévoles et donateurs



Les enseignants

Nous ne vous remercierons jamais assez...

Un nouveau départ pour tous



La réouverture des écoles

Mardi 12 mai, les 6 écoles de la commune ont rouvert pour accueillir une partie de leurs élèves, regroupés en petits groupes par niveaux.

Le Maire ainsi que Claudine Morvan, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et Pascal Lefort, Inspecteur de l'Education nationale, ont pu constater les bonnes conditions de reprise à Balzac et à Camus.

Des gestes barrières strictement appliqués, lavage des mains

à chaque entrée et sortie de classe, des locaux nettoyés et adaptés aux circonstances, les enseignants et le personnel formés...

Tout a été pensé pour que cette reprise se fasse dans la sérénité pour les enfants comme les adultes.

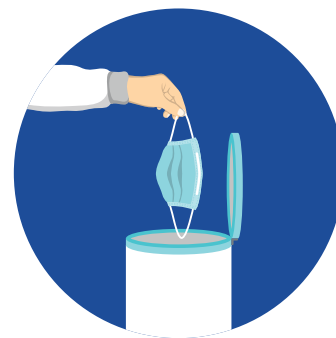
Les enfants ont fait preuve de beaucoup de discipline, d'écoute et de compréhension de la situation !

Bravo aux petits Adamois et merci à leurs enseignants et au personnel municipal pour cette rentrée réussie.

Ce qui est ouvert et accessible sur la ville...

Pour vous informer au mieux des modalités de réouverture des différents services municipaux, commerces et sites adamois, retrouvez le tableau ci-dessous récapitulant les dernières informations officielles.

Crèche	Ouverte depuis le 12 mai.
Collège	Réouverture le 2 juin (6 ^e et 5 ^e) et le 22 juin (4 ^e et 3 ^e).
Écoles maternelles, élémentaires <i>avec cantine et péri-scolaire</i>	Ouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat des parents depuis le 12 mai et totale à compter du 22 juin.
Office de tourisme	Ouvert.
Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq	Ouverture partielle.
Bibliothèque	Ouverte.
Scène Adamoise	Fermée.
Commerces	Ouverts.
Restaurants et cafés	Ouverts
Marché	Ouvert.
Équipements sportifs	À partir du 22 juin, réouverture progressive des infrastructures sportives, stade Philippe Grante et Centre sportif Amélie Mauresmo.
Salles associatives	Ouverture des salles associatives sauf Maison de l'Amitié.
Parcs, jardins et forêts	Ouverts en totalité.
Église	Ouverte.
Services municipaux	Ouverts.
Ramassage des déchets	Reprise du service depuis le 4 mai. Déchetterie de Champagne-sur-Oise rouverte.
Cinéma	Ouvert à compter du 22 juin.
La Plage	Ouverture partielle le 1 ^{er} juillet (cf p.25)



Respectons les espaces publics et notre environnement !

Depuis quelques temps, la multiplication des masques de protection abandonnés dans les rues et sur les espaces publics s'amplifie de jour en jour !

En effet, avec la Covid-19, le nombre de nouveaux déchets abandonnés sur les trottoirs ou sur les espaces naturels, comme les masques ou les gants, liés à la crise sanitaire, augmente considérablement au lieu d'être jetés dans les poubelles mises à disposition des Adamois sur la voie publique.

Un arrêté municipal, régit l'ensemble des dépôts sur la voie publique pour éviter cette pollution visuelle et environnementale.

Nous vous remercions de faire preuve de civisme pour la préservation de la nature et la propreté de notre commune. C'est l'intérêt de chacun d'entre nous afin de préserver notre cadre de vie, si cher à L'Isle-Adam.

Privilégiez l'usage d'un masque lavable, un masque jetable met 450 ans à se dégrader.

Les Adamois se sont exprimés !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Bureaux	Inscrits	Suffrages exprimés	Blancs + nuls	Groupe « Union pour L'Isle-Adam ville parc »	Groupe « Oxygène »
1- Mairie	893	434	8	349	85
2- Camus	981	454	13	362	92
3- Cassan	979	477	14	383	94
4- Mairie	1107	510	7	444	66
5- Garenne	1062	436	7	304	132
6- Amitié	823	381	8	294	87
7- Faisanderie	780	391	8	304	87
8- Amitié	785	333	9	250	83
9- Faisanderie	749	291	7	229	62
Total	8159	3707	81	2919	788
				78,74%	21,26%

Installation du Conseil municipal

Après plus de deux mois et demi d'attente, le gouvernement a enfin donné son feu vert à l'installation des conseils municipaux élus au premier tour des élections municipales le 15 mars dernier.

C'est ainsi que le conseil d'installation s'est tenu à huis-clos lundi 25 mai à 19h à la Scène Adamoise afin de respecter les gestes barrières, .

Il a été intégralement retransmis via Facebook Live afin que tous les Adamois puissent vivre en direct cette prise de commandement tant attendue et si importante pour la vie de la commune.

Les nouveaux élus municipaux, nouvellement entrés en fonction, ont ainsi élu le Maire et les Adjointes.

À l'ordre du jour de ce conseil exceptionnel, les points suivants ont été débattus :

- L'élection du Maire
- La création des postes d'Adjointes ainsi que leur élection
- La désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Les indemnités de fonctions
- La désignation des membres des différentes commissions, syndicats et autres organismes
- Les délégations consenties au Maire

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la ville ville-isle-adam.fr rubrique Vie municipale, les Conseils municipaux.



Retrouvez le trombinoscope des membres du conseil, leurs délégations et les commissions et autres organismes dans lesquels ils siègent au sein de la plaquette encartée, adaptée au format de votre guide pratique.

2020 / 2026 Les grandes priorités du mandat

Plus que jamais, la Municipalité a à cœur de protéger le cadre de vie unique et l'environnement, tout en poursuivant les actions déjà amorcées depuis quelques années.

L'environnement

- Poursuite de la protection de l'environnement à travers la vision de « Ville-Parc »
- Extension de la zone de biodiversité de la Rosière



La santé et la solidarité

- Création d'un nouveau Centre social visant à renforcer le lien social et l'accompagnement des plus fragiles
- Création d'un cabinet médical dans le quartier de Port L'Isle-Adam
- Création d'un Pôle Seniors



« La poursuite d'une politique déjà amorcée depuis plusieurs années et la mise en place des priorités de ce mandat vont être au cœur de notre action, avec la volonté de protéger notre environnement et notre cadre de vie si chers aux Adamois. »

La sécurité, le civisme et la voirie

- Déploiement de 75 caméras de vidéoprotection
- Renforcement des moyens de la Police municipale



Le cadre de vie

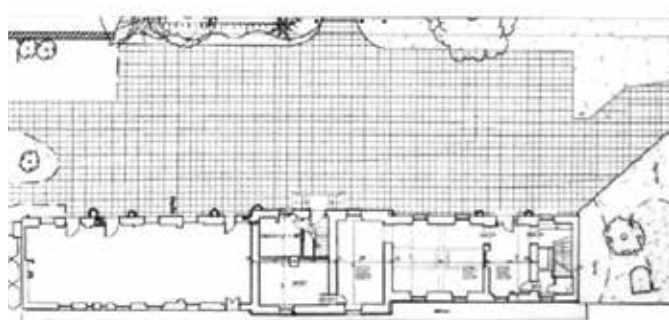
- Préservation du développement harmonieux de la ville
- Développement des circulations douces et des pistes cyclables
- Lancement de la fête du vélo samedi 3 octobre 2020 !



Les commerces, la culture et le tourisme

Protection et valorisation des atouts de la ville qui participent à l'attractivité et au rayonnement touristique.

- Création d'un nouveau pôle de commerces à Port L'Isle-Adam
- Transformation de la Maison des Joséphites en maison des artistes.
- Création de la chaussée Saint-Martin, allée piétonne reliant l'avenue de Paris à l'avenue des Bonshommes
- Reconstruction de l'orgue de l'église Saint-Martin et lancement d'une programmation dédiée.



L'enfance et la jeunesse

- Déploiement d'actions éducatives orientées vers le numérique et l'apprentissage des langues
- Ouverture d'un nouveau multi-accueil petite enfance en centre-ville



La vie associative, sportive et les loisirs

Poursuite de l'aménagement de la plaine des sports.

- Développement des installations sportives
- Requalification de la piste d'athlétisme au stade Philippe Grante
- Installation d'une aire de loisirs aqua-ludique à La Plage





La pandémie COVID-19 a impacté la vie des communes durant ces deux mois de confinement avec pour conséquence de reporter des échéances importantes dans la vie municipale, à savoir l'installation du nouveau Conseil municipal et l'adoption du Budget de la ville.

C'est à l'occasion du Conseil municipal du **12 juin** dernier après validation des comptes 2019 de la Ville, de la Plage, et de la Scène Adamoise par le Receveur Municipal, que le budget Primitif 2020 a été approuvé en séance.

Ce budget 2020 se distingue par :

- Des dépenses de fonctionnement contenues qui permettent un accroissement du transfert du fonctionnement vers l'investissement (auto-financement).
- Des études conséquentes d'aménagement du nouveau multi-accueil et CCAS, ainsi que la préparation d'un contrat d'aménagement régional portant sur la Maison des Joséphites et d'un important programme de voirie.
- Un effort significatif et particulier sur les bâtiments municipaux et notamment sur les écoles.
- Des taux d'impôts municipaux stables et inchangés.
- Un maintien d'endettement de faible niveau pour une commune de cette taille qui réduit encore la dette par habitant.

Le budget de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 19.879.489€, elles proviennent de 5 sources

Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à hauteur de 19.879.489€ et proviennent principalement des :

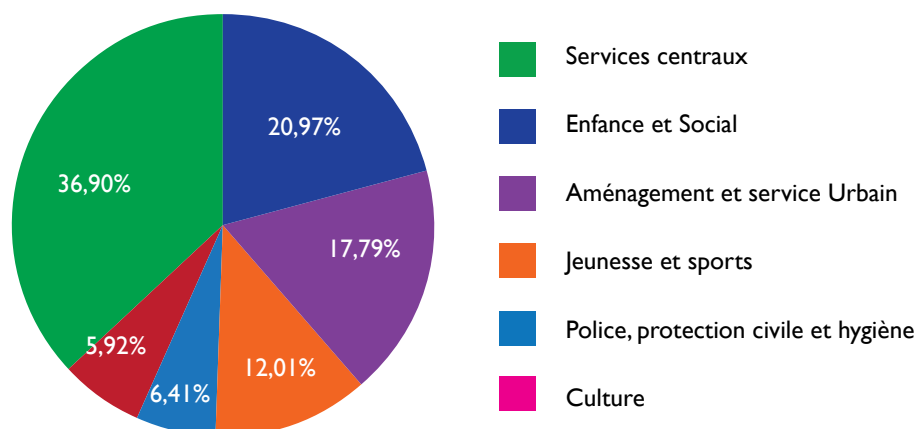
- Impôts et taxes, avec des recettes attendues à 13.905.390€ en très légère hausse en rapport à 2019 avec une bonne dynamique immobilière, sans toutefois intégrer le quartier du Port en cours de construction.
- Dotations et subventions pour 3.060.441€ en léger retrait en rapport de 2019 avec une nouvelle réduction par l'État de sa Dotation Globale de Fonctionnement.
- Participations des familles pour les dépenses périscolaires et sociales.
- Recettes de billetterie et redevances des concessionnaires.
- Excédent de résultat de l'exercice 2019 à hauteur de 1.315.238€.

Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en très légère hausse en rapport de 2019 et s'établissent à 15.332.989€

Elles sont pour l'essentiel liées aux ;

- Charges dites générales (*achats de fournitures et de petits matériels, les transports scolaires, fluides et énergies, entretien des espaces verts, etc.*)
- Charges de gestion courante (*subventions au CCAS, associations adamoises, à la Plage, La Scène Adamoise, service Incendie et à la piscine*)
- Rémunérations du personnel municipal avec une légère augmentation due à des révisions indiciaires nationales
- Intérêts des emprunts en baisse limitée mais continue.



L'observation par les services de la ville de ces dépenses permet un transfert significatif de 4.546.500€ vers la section d'investissement.

Le budget d'investissement

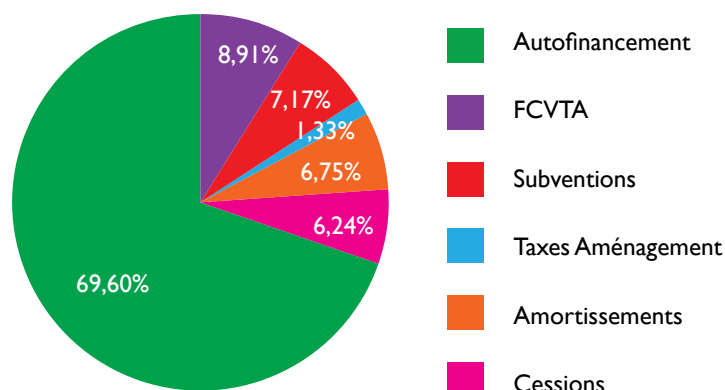
Le budget global d'investissement 2020 s'établit à hauteur de 12.851.034€ en intégrant les opérations engagées sur 2019, non terminées ou non soldées.

Le budget d'investissement 2020 s'établit à 11.217.142€.

Recettes d'investissement :

Elles sont pour l'essentiel :

- Le virement du fonctionnement et amortissements pour 4.696.500€ (auto-financement)
- Les subventions de l'Etat, de la Région et du Département pour 805.000€
- La réalisation de cessions pour 700.000€
- Les dotations, fonds propres, taxes locales d'équipement pour 4.011.642€
- Les remboursements FCTVA, sur la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement antérieures pour 1.000.000€



La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la Ville de dégager un autofinancement qui garantit ses investissements et son développement.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2020 se caractérisent pour les plus notables par :

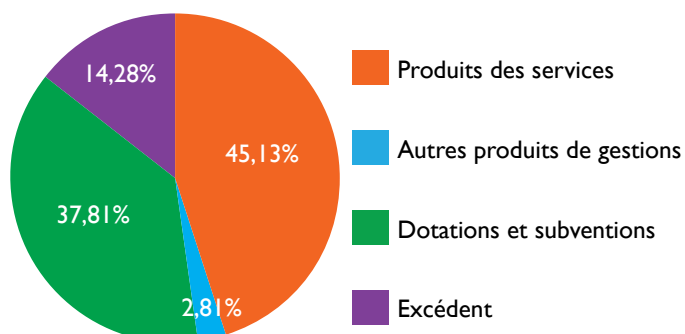
- Le remboursement des annuités des emprunts en cours pour un total de 1.179.000€
- Des dépenses de voirie, réfection et développement du réseau, projet CCAS à hauteur de 2.725.400€
- Des travaux dans les bâtiments municipaux, Mairie, Castelrose et notamment les écoles pour 1.302.276€
- Des frais d'études pour 292.000€
- Les achats de matériels, d'équipements informatique, de mobiliers et véhicules pour 1.690.124€.

À noter que pour 2020 l'endettement de la ville continue de se réduire avec une dette de 475€ par habitant.

La Plage

Recettes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2020 hors report d'excédent 2019 s'établit à 462.600€ pour la saison estivale des mois de juillet et Août.



Dépenses de fonctionnement

Elles portent essentiellement sur :

- Les charges générales, à savoir les fluides et énergies, les matériels de sécurité et d'hygiène, les produits d'entretien, le gardiennage.
- Les frais de personnel.
- Le virement à l'investissement et des amortissements.

Recettes d'investissement

Elles s'établissent à 538.377€ avec le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 104.850€.

Dépenses d'investissement

Elles portent notamment sur :

- La réfection du kiosque du mini-golf et de divers matériels.
- Création de l'aire de loisirs aqua-ludique.

La Scène Adamoise

Ce budget 2020, qui correspond à une première année de fonctionnement, s'établit tant en recettes, dont une dotation de 200k€, qu'en dépenses à 302.563€ et permet d'effectuer un virement du fonctionnement à l'investissement de 66.350€.



La propreté, c'est à notre portée !

Lors d'une des premières commissions du Conseil Municipal des Jeunes, le Maire a demandé aux jeunes de travailler sur la propreté en ville.

Les enfants ont tout de suite identifié 3 axes de travail :

- les mégots de cigarettes,
- les crottes de chiens,
- les papiers jetés par terre.

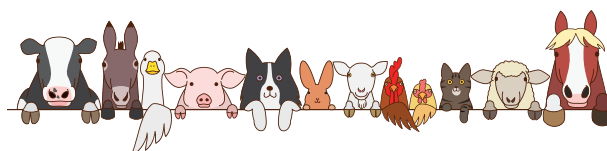
Au cours des séances suivantes, ils ont réalisé des visuels, dessins, collages et trouvé des slogans visant à interpeller l'ensemble des Adamois. Cette campagne de sensibilisation, les jeunes l'ont voulue préventive et portée vers l'avenir.

Ils ont présenté leur projet lors du CMJ devant leurs parents conviés qui c'est rapidement traduit par une campagne de communication sur la ville et dans toutes les communications municipales.

Nouvellement élue au Conseil municipal en charge du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), j'accompagnerai les 19 jeunes élus dans leurs missions en collaboration avec Claudine Morvan, Adjointe au Maire à l'enfance.



Sophie ALEXANDRE-CARBON
Conseillère municipale en charge du CMJ et des sorties culturelles jeunes

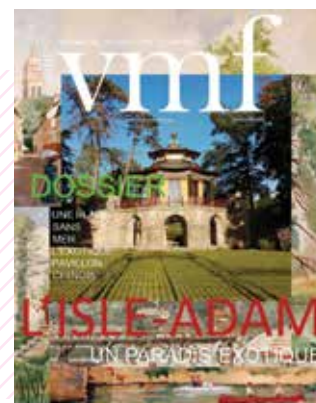


Les jeunes du CMJ au salon de l'agriculture !

Grâce à l'invitation du Conseil départemental du Val d'Oise, les jeunes du CMJ ont pu se rendre à la plus importante foire agricole de France en mars dernier.

Une classe de l'école Notre-Dame s'est inscrite au concours du patrimoine de France organisé par le magazine VMF (Vieilles Maisons Françaises). Accompagnés de leur institutrice Mme Cécile Rolland, les élèves de CM2 ont réalisé le visuel de couverture du magazine de septembre prochain - un mélange de peintures de Léon Fort et de photos prises par leurs soins - ainsi que l'éditorial.

Ils ont été nommés lauréats régionaux et participent aujourd'hui fièrement à la dernière étape du concours dont les résultats seront connus d'ici la fin du mois de juin. Bonne chance à eux !





Préparez la rentrée...

Enfant déjà scolarisé

Dès juin, pensez à réinscrire vos enfants pour l'ensemble des activités (restauration scolaire, accueil matin et soir, étude, mercredi et vacances scolaires, ...).

Cette année, un seul formulaire devra être déposé au service enfance (Castelrose) avant le 30 juin.

Ce formulaire sera distribué dans les écoles début juin et sera également disponible sur le site de la ville ville-isle-adam.fr.

Nouvelles inscriptions

Pour les enfants nés en 2017, les inscriptions se font, le plus tôt possible, uniquement sur rendez-vous au Castelrose (rendez-vous à prendre directement en ligne sur le site de la ville <https://rdv.ville-isle-adam.fr>).

La liste des documents à fournir est disponible sur le site internet.

Quotient familial

Du 17 août au 30 septembre, pensez comme chaque année à faire calculer votre quotient familial.

Afin de bénéficier de votre tranche tarifaire (valable de septembre 2020 à août 2021) il faut vous rendre au service Enfance avec les justificatifs dont la liste est disponible sur le site de la Ville.

Ces éléments peuvent également être adressés par mail : s.enfance@ville-isle-adam.fr

A défaut, la tranche tarifaire maximale « E2 » sera automatiquement appliquée.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Enfance au 01 34 08 19 09 ou 01 34 08 19 27.
Règlement intérieur disponible sur le site de la ville.



Les séjours été

Compte tenu de la crise sanitaire, les inscriptions pour les colonies de vacances prévues initialement cet été, n'ont pu avoir lieu.

Les séjours de l'été sont donc annulés cette année.

Le « Baby Signe » arrive à L'Isle-Adam



L'équipe du multi accueil Jean de la Fontaine met en place depuis janvier, l'usage du « baby signe » (langage des signes) afin de favoriser l'expression des besoins et des émotions des enfants en cours d'acquisition du langage. L'objectif est d'associer un signe à un mot simple (encore, boire...).

Chaque semaine, un nouveau mot signé est proposé aux enfants.

Passerelle petite enfance/accueil de loisirs

Certains enfants en âge d'intégrer l'école maternelle en septembre vont découvrir le temps périscolaire (accueil du matin et/ou du soir, le mercredi, pendant les vacances scolaires).

Cette transition pouvant s'avérer difficile, la Ville de L'Isle-Adam, soucieuse de leur bien-être, va mettre en place un dispositif « passerelle » visant à favoriser une adaptation en douceur de l'accueil collectif ou familial à l'accueil périscolaire.

Pour ce faire, des temps de découverte avec l'environnement de l'accueil de Loisirs Jean-Paul Nombrot vont être proposés aux enfants nés en 2017.



PASS LOISIRS

Ouvert du 6 au 24 juillet 2020 !

Il proposera des activités sportives, culturelles et artistiques aux jeunes Adamois en partenariat avec le tissu associatif de la commune.

Renseignements au
01 34 69 23 84



Bienvenue aux nouveaux habitants du quartier du Port !

Début avril, les tous premiers arrivants ont emménagé dans leurs pavillons individuels !

En effet, les lots à bâtir situés au plus proche des berges de l'Oise commencent à être habités depuis le début du second trimestre 2020.

Prochaines livraisons :

- à partir de septembre, les maisons jumelées situées le long du bassin, dites « maisons des pêcheurs »,
 - à compter du 4^e trimestre 2020, les immeubles collectifs où s'installeront les commerces en rez-de-chaussée,
 - dans le courant du 2^e trimestre 2021, l'ensemble des logements du programme collectif (accession et social). Celui situé à l'angle du Chemin Vert accueillera en rez-de-chaussée un pôle médical,
- Le dernier chantier situé aux abords de l'écluse débutera en juillet 2020,
- 3^e trimestre 2020, l'ensemble des travaux en cours (mail, bassin...).

Pour tous renseignements : accueil-port@ville-isle-adam.fr

Pose des portes de l'écluse

Mardi 9 juin est une date clé dans la réalisation du Port !

Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, accompagné de Nicolas Gravit, Directeur général d'Eiffage Aménagement ainsi que de nombreux élus ont eu le plaisir d'assister au levage et à l'installation de la porte amont.

Mercredi 10 juin, pose de la porte aval en présence des nouveaux habitants du port.

Une étape symbolique qui marque l'histoire et l'avancement de ce nouveau quartier.



Avec l'arrivée des habitants du port, nous entrons concrètement dans une phase décisive de ce nouveau quartier. Après la pose des portes de l'écluse et prochainement la mise en eau du bassin, viendra le temps de la fin de réalisation. Tout est mis en œuvre pour que ce nouveau quartier s'intègre parfaitement dans le cadre de notre ville parc.

Joël MOREAU

Adjoint au Maire en charge
de l'Urbanisme, du Patrimoine et des Grands projets



Réception des nouveaux Adamois

Samedi 14 novembre à 11h, salon d'honneur de l'Hôtel de ville

Vous venez d'arriver sur L'Isle-Adam ?

Vous souhaitez rencontrer le Maire et les membres de sa toute nouvelle équipe ?

Découvrir les différents services municipaux et publics ?

Les travaux en cours ou les grandes réalisations à venir ?

Les grands projets qui vont voir le jour au cours de cette nouvelle mandature ?

Les événements à noter dès à présent dans vos agendas ?

Faites-vous connaître dès à présent !

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Via le site de la ville en remplissant le formulaire en ligne « Inscription à la journée des nouveaux habitants » accessible dès la page d'accueil grâce à l'entrée par profil « Nouvel arrivant »
- À l'accueil de la Mairie principale ou de la mairie-annexe le Castelrose, en remplissant un coupon.





UNC

Union Nationale des Combattants

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue en application des décisions gouvernementales, avec un effectif limité à quelques personnes, élus, membres de l'UNC, et porte-drapeaux. (Vidéos et photos disponibles sur le site de l'UNC).

Les mêmes dispositions ont encadré les cérémonies de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

Pour cette occasion, le carré militaire du cimetière a été rénové par les services de la Mairie. À la demande d'Alphonse Pagnon, Président de l'UNC, le monument des fusillés de Cassan, chemin des 3 sources, a également été ravalé et fleuri. De plus, avec le soutien financier de l'Association des Amis de L'Isle-Adam et de notre section UNC, les 11 médailles qui avaient disparu sur le monument ont pu être renouvelées.

uncisleadamparmain.fr

Opération Tranquillité Vacances

Demandez à la Police municipale ou à la Gendarmerie de surveiller votre domicile durant vos vacances.

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, n'hésitez pas à télécharger la fiche de surveillance sur le site de la ville ville-isle-adam.fr, imprimez-la et déposez-la au poste de Police municipale ou à la brigade de Gendarmerie.

Gendarmerie

32 Grande rue

Tél. 01 34 69 73 30

Police Municipale

Clos Dambry - 1 bis avenue de Paris

Tél. 01 34 08 19 08

pm@ville-isle-adam.fr



INTERNET



L'Isle-Adam renouvelle ses 5@ !

La ville de L'Isle-Adam, qui participe au Label « Ville Internet » depuis l'an 2000, fait partie des 62 communes de France ayant obtenu la plus haute distinction : @@@@@ arobases.

Mardi 4 février 2020, lors de la cérémonie de remise des prix de l'Association Villes Internet 2019 à Martigues, par Mathieu Vidal, président de Villes Internet, la Ville de L'Isle-Adam s'est vue remettre les 5@, la plus haute distinction du Label « Ville Internet », en présence du Conseiller municipal en charge des nouvelles technologies, Bruno Dion.



La vie associative et sportive reprend progressivement son cours

De nombreuses associations ont repris leur activité début juin (sur demande) dans le cadre des règles de déconfinement.

Les infrastructures sportives, stade Philippe Grante et centre sportif Amélie Mauresmo, ont rouvert progressivement depuis le **22 juin**. Des protocoles sanitaires sont mis en place.

Concernant les sports professionnels, il n'y aura pas de reprise de la saison avant septembre.

Malgré un arrêt brusque des activités en cours de saison, certains clubs ont proposé des séances à distance pour leurs adhérents. La reprise du sport se fait progressivement en parallèle de la réouverture des infrastructures sportives.

Attention, après un long arrêt, reprenez votre activité avec précaution...



Aurélien PROCOPPE

Adjointe au Maire en charge de la Vie associative, du Sport et des Événementiels.



Le BCIA se distingue au niveau national

Il y a un an, le Basket Club de L'Isle-Adam recevait le «Label Régional - École de Mini basket» validant la qualité de son encadrement et la formation des enfants de 6 à 12 ans. Cette distinction avait permis l'ouverture d'une nouvelle section aux 3-5 ans.

Véritable succès, ce nouveau créneau a été salué par la Fédération Française de Basket-Ball, qui a octroyé au Club le «Label National - École Française de Mini-Basket», seulement une année après le label régional alors qu'en général ce dernier s'acquiert au bout de 3 ans.

Le BCIA fait dorénavant partie des 350 clubs, parmi 4500 sur toute la France, à obtenir cette distinction. Toutes nos félicitations !

Des cavaliers adamois ont brillé au Championnat de France !

Conquérir un titre ou une médaille lors du Championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Toutes nos félicitations à :

- Mahee Dapolon > 2^e au classement en Horse ball, catégorie Club Poney Benjamin I
- Thomas Pauthier > 2^e au classement en Horse ball, catégorie Club Poney Minime Elite
- Deva Dapolon > 3^e au classement en Horse ball, catégorie Club Poney Cadet Elite
- Lou Fabre > Médaillée de bronze dans la discipline CSO, catégorie Poney Elite B (formée au club « Sarl La Croix Saint Antoine »)



N'hésitez pas à aller à la rencontre de nos clubs hippiques ! Un magnifique moment d'évasion et d'inoubliables balades en forêt vous attendent...



L'Isle-Adam labellisée « Terre de Jeux 2024 »

À l'occasion du congrès de l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalité, le 20 novembre 2019, Tony Estanguet, président de Paris 2024, et François Baroin, président de l'AMF, ont annoncé la liste des 500 premières communes qui recevront le label « Terre de Jeux 2024 », destiné aux collectivités qui s'engagent, dès aujourd'hui, dans l'aventure des Jeux Olympiques, avec leurs habitants.

L'Isle-Adam s'est distinguée des autres villes par son dynamisme notamment grâce à :

- son partenariat avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif)

- ses événementiels : la Semaine olympique qui a lieu tous les ans et qui propose aux enfants des écoles de découvrir des sports olympiques / la Fête des sports qui se déroule tous les deux ans sous l'égide des JO
- sa labellisation « Ville active et Sportive »
- les différents dispositifs mis en place telle que l'exposition sur les sports olympiques pratiqués à L'Isle-Adam ou encore le projet de réaliser une fresque géante avec tous les scolaires sur les symboles des Jeux Olympiques (autour des anneaux ou de la flamme)
- la qualité et la diversité de ses installations sportives.

Nouveau Conseiller municipal en charge des Jeux Olympiques 2024, et plus précisément du label « Terre de jeux » à L'Isle-Adam, en collaboration avec l'Adjointe aux sports, j'ai à cœur de faire vivre et de promouvoir les valeurs du sport olympique à L'Isle-Adam en mettant en place un certain nombre d'actions qui permettront à la ville de rentrer peu à peu dans l'esprit des Jeux Olympiques qui nous accompagnera jusqu'en 2024.

Julien DOLFI

Conseiller municipal en charge des JO 2024 et du Savoir rouler à vélo dans les écoles élémentaires de la ville



Une semaine olympique !

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Municipalité a organisé du 3 au 7 février dernier une semaine olympique visant à faire découvrir aux enfants des écoles primaires (publiques et privée) de la ville, ainsi qu'à la classe olympique du Collège Pierre et Marie Curie, de nombreux sports tels que le basket, l'escrime, le tennis de table, le judo et l'aïkido ou encore l'athlétisme. Près de 500 enfants ont décroché leur diplôme olympique !

Dans le cadre des activités liées aux Jeux Olympiques, l'exposition « La petite histoire des JO » a été relancée. Elle a même été complétée par une nouvelle expliquant les valeurs de l'Olympisme ainsi qu'une troisième relatant les Jeux Olympiques de l'Antiquité.

Des classes olympiques au collège Pierre et Marie Curie

Depuis trois ans, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-d'Oise (CDOS 95), avec le soutien du Conseil Départemental et la Direction Académique, porte dans les collèges le projet des Classes Olympiques.

Les Classes olympiques ont pour objectif de mettre en avant les valeurs culturelles, éducatives et citoyennes du sport et de l'olympisme à travers une démarche de projet pluri et interdisciplinaire.

Cette action fait du sport un élément central du projet éducatif des établissements et développe les valeurs de l'olympisme comme des vecteurs pédagogiques transversaux dans le travail et les disciplines scolaires, mais aussi dans l'apprentissage du vivre ensemble.





Pari gagné pour la zone de biodiversité de la Rosière !

Il y a quelques années, le site de la Rosière n'était qu'une friche délaissée et la zone de biodiversité seulement à l'état de projet. Aujourd'hui, c'est une belle réussite et la biodiversité s'y est bien adaptée. Orthoptères (cigales, sauterelles), lépidoptères (papillons), odonates (libellules), batraciens, reptiles, mammifères, oiseaux, crustacés, mollusques : toute cette faune et cette flore font de cette zone un endroit unique, avec un réel intérêt écologique.



Des espèces florales très rares en Ile-de-France

209 espèces végétales ont été inventoriées sur le site d'étude, soit 5,6% de l'ensemble des espèces recensées en Ile-de-France (environ 1600).



La richesse faunistique

75 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site. Ces espèces utilisent le site de manières diverses, pour s'alimenter, s'abreuver, se reposer ou se reproduire.

Le site de la Rosière, compte tenu de sa mosaïque d'habitats (mare, plan d'eau et Oise), offre des conditions idéales pour que les libellules puissent effectuer leurs cycles biologiques.



L'inventaire a permis de recenser **13 espèces de papillons** de jour dont trois sont peu communes en Ile-de-France.



Orthoptères (criquets, grillons, sauterelles), **amphibiens** (grenouilles, crapaud, tritons) et **reptiles** (orvet, couleuvre, tortue) peuplent également le site.



Sans oublier les **8 espèces de mammifères recensées** (écureuil roux, hérisson d'Europe, taupe, lapin de garenne, chevreuil, renard, sanglier et ragondin) et les **11 espèces de poissons** (ablette, bouvière, brème, gardon, goujon, hotu, perche, perche soleil, rotengle, vandoise et carpe commune).



Différents insectes (hétéroptères, notonectes, éphéméroptères, coléoptères et trichoptères) et autres **crustacés** (copépodes et gammaridae) complètent cette faune.

L'enrichissement des cortèges biologiques devrait se poursuivre dans le temps, en lien avec la « maturation » naturelle de la zone de la Rosière. Et qui sait, peut-être qu'un jour ce site deviendra une halte migratoire où nous aurons la chance d'observer des cigognes en haut des plates-formes...



Pour la sécurité de la faune du site, les chiens doivent être tenus en laisse.



Après avoir passé l'hiver au chaud, les chèvres, les moutons et les vaches sont revenues sur la zone de biodiversité de la Rosière !

Toute notre énergie sera concentrée sur la poursuite du développement raisonné et la préservation de notre environnement.



Julita SALBERT

Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, de l'Environnement et du Développement durable



Interview de François Delais

François Delais, Conseiller municipal en charge de la problématique des déchets ménagers en ville

« Je suis en charge de traiter les besoins spécifiques des commerçants et de sensibiliser les particuliers à rentrer leurs bacs après le passage des tournées de ramassage ou encore à consommer moins d'emballages afin de limiter le gaspillage. Je me dois de détecter de futurs emplacements de points enterrés, voire modifier certains existants afin qu'ils répondent au mieux aux besoins de tous et j'aide à la mise en place de points de traitement des déchets verts par le développement de composteurs (afin de diminuer les tonnages de déchets envoyés sur le site du syndicat Tri-Or) ».

Les collectes assurées sur la ville

« Les collectes ont subi de faibles perturbations pendant la période du confinement. Seule une partie de la collecte des verres du mois d'avril n'a pas pu être assurée, et la mise en place du nouveau mode de collecte des encombrants a dû être reportée à la deuxième quinzaine du mois de mai. La ligne téléphonique dédiée à la prise de rendez-vous pour la collecte des monstres a été mise en service le 11 mai. Les administrés résidant en habitat individuel ou en habitat collectif de moins de 50 logements peuvent donc désormais prendre rendez-vous pour une collecte de leurs monstres. Toutes les autres collectes ont été et sont assurées conformément au calendrier de collectes. ».

L'accès aux déchetteries

« Les déchetteries de Champagne-sur-Oise et de Viarmes sont accessibles aux particuliers aux horaires habituels, à raison d'un passage par semaine et dans la limite de 5 véhicules au maximum sur le quai. Les camions à plateau sont interdits pour le moment. L'affluence étant très forte depuis le déconfinement (le temps d'attente pouvant atteindre 2 heures), il est recommandé aux usagers d'adapter leur passage en déchetterie. Ces recommandations visent à éviter des dysfonctionnements sur la voie publique et à permettre aux particuliers comme aux professionnels de circuler sans entrave dans les zones ».

Collectons les monstres autrement pour limiter l'enfouissement

Parce qu'il était nécessaire de passer à un nouveau mode de collecte des encombrants, le syndicat Tri-Or a mis en place un service sur mesure favorisant le tri et le recyclage des « monstres ».

Il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone au numéro gratuit **0800 089 095** ou de remplir le formulaire accessible sur trior.collecte-encombrants.fr et d'être présent lors de la collecte, du lundi au samedi entre 7h et 19h. Les déchets acceptés et interdits restent identiques. Les branchages doivent être fagotés et les meubles peuvent être présentés démontés ou non.

Ces nouvelles modalités de ramassage permettront d'améliorer le tri, le recyclage et la valorisation de vos « monstres », d'éviter une hausse brutale de la fiscalité liée aux activités polluantes et surtout de lutter contre l'accumulation de dépôts de déchets dans nos rues.

Retrouvez les informations complètes sur le site du syndicat TRI-OR : www.tri-or.fr

Syndicat TRI-OR - info@tri-or.fr - Tél. 01 34 70 05 60



Une gestion durable pour la roselière de la mare du Débouché

Afin de maintenir la biodiversité dans la roselière, il ne faut pas faucher la totalité des roseaux fanés à l'automne. La fauche s'effectue en rotation d'un quart par an pour maintenir un ensemble dense et accueillant.

La roselière est un abri pour la faune :

- Les grenouilles, les tritons et les libellules viennent y pondre. Leurs larves, grosses consommatrices de larves de moustiques, s'y développent à l'abri des prédateurs.
- Les oiseaux viennent s'y reproduire ou s'y cacher. Les poussins de la poule d'eau s'y mettent à l'abri des prédateurs. La rousserolle effarvatte, grande consommatrice de moustiques, s'y reproduit et construit son nid dans les roseaux de l'année précédente. Elle sert de dortoir en hiver à de nombreux passereaux.





École Balzac



École Camus

Faire du vélo à L'Isle-Adam devient un jeu d'enfants

La commune de L'Isle-Adam a décidé de mener une politique volontariste de développement des circulations douces afin de favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs et notamment le vélo. La démarche, engagée en 2017, a permis d'aboutir à l'établissement d'un schéma directeur des circulations douces et à un maillage de la ville prenant en compte les habitudes de déplacement des habitants. Aujourd'hui, de nombreuses actions concrètes sont mises en place pour tous les publics, et notamment en direction des scolaires.

« Savoir rouler à vélo » : un plan spécifique pour les écoles reconduit en 2020

Dans le cadre de sa politique incitative, la Municipalité a mis en place et a financé le programme «Savoir rouler à vélo» dans les trois écoles élémentaires de la ville et a anticipé la décision de l'Etat de rendre cette formation obligatoire à partir de la rentrée 2022.

Cette formation visait la diffusion des bonnes pratiques de partage de la route entre les différents usagers. Elle fut dispensée aux élèves des classes de CM1, et étendue exceptionnellement cette année aux CM2. Elle avait pour objectif la formation de tous les élèves le temps du primaire dans la perspective qu'ils soient autonomes pour l'entrée au collège pour les trajets domicile-collège et au delà dans leur quotidien.

229 élèves (CM1-CM2), accompagnés par leurs enseignants et des formateurs agréés par la fédération de cyclotourisme du Val d'Oise ont bénéficié de cette formation.

Toutefois, compte tenu de la crise sanitaire, le programme initialement prévu au cours de l'année scolaire 2019-2020 n'a pas pu être terminé.

C'est pourquoi le Maire a décidé de le reconduire à la rentrée de septembre 2020 pour les élèves de CM1 mais également pour les élèves de CM2.



Une prime pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les Franciliens !

Île-de-France Mobilités encourage l'utilisation du vélo et vous reverse une prime d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pouvant aller jusqu'à 500€.

Si vous souhaitez acquérir un vélo à assistance électrique (VAE) ou si vous souhaitez en acquérir un à la fin de votre contrat Véligo Location, une prime à l'achat pouvant aller jusqu'à 500€ est mise en place pour l'achat d'un VAE personnel.

En plus de cette prime, Ile-de-France mobilités vous rembourse l'intégralité du coût du panier, du casque et de l'antivol ! Profitez-en !

Comment en bénéficier ?

Achetez un vélo à assistance électrique et gardez votre facture. Les demandes d'aides pourront être effectuées depuis un site internet d'Île-de-France Mobilités www.iledefrance-mobilités.fr sur présentation de la preuve d'achat.

Renseignements : 01 47 53 28 00



Un coup de pouce pour réparer votre vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo comme moyen de transport dans le cadre du déconfinement, l'Etat propose une aide financière pour la réparation des vélos valable jusqu'à la fin de l'année. Cette aide prend la forme d'une remise sur facture hors taxes pouvant aller jusqu'à 50€ par vélo.

Afin de permettre aux Adamois de bénéficier de cette aide plus facilement, la Municipalité en partenariat avec la société Vélocypro, réparateur agréé, ont organisé un atelier mobile de réparation de votre vélo le **vendredi 12 juin** devant l'Office de Tourisme. Une initiative qui a permis à de nombreux Adamois de se remettre en selle...





Reprise des travaux de canalisations de la rue Saint-Lazare

Conformément aux instructions préfectorales, certains chantiers et travaux de voirie parmi les plus indispensables ont pu reprendre depuis mi-avril, dans le strict respect des consignes sanitaires pour les ouvriers et les riverains.

C'est notamment le cas des travaux de rénovation des canalisations de la rue Saint-Lazare. Ils se poursuivront jusqu'à fin août, après l'arrêt total du chantier pendant près d'un mois en mars. Ces travaux préfigurent la reprise intégrale de la chaussée et des trottoirs prévue prochainement par le Conseil départemental.

Création d'un parking public à l'arrière du Château Camus, rue Chantepie-Mancier

Un nouveau parking public a été créé à l'école Camus afin de répondre essentiellement aux besoins des parents, des enseignants et des associations.

Il se compose de 37 places + 5 places PMR.

La signalisation et l'éclairage public (4 lampadaires) seront posés à la fin du mois de juin et les finitions (enrobés, espaces verts...) réalisées début juillet.

Le cheminement piéton entre la rue et le parking sera finalisé d'ici la rentrée.

Une 2^e phase sera lancée prochainement pour réhabiliter le parking sur l'avant du bâtiment.



Des bornes électriques sur le parking du Castelrose

Depuis leur mise en place, une trentaine de personnes s'est abonnée au programme Freshmile et les bornes ont été utilisées pas loin de 80 fois !

De plus, dès les prochains mois et dans les années à venir, de nouvelles bornes électriques seront installées sur la ville.

Cette volonté de rouler vert va s'étendre également au parc de véhicules municipaux puisqu'il est prévu d'acquérir par la Municipalité de nouveaux véhicules électriques.



Nouveaux aménagements avenue du Chemin Vert



Les pistes cyclables ne sont pas des espaces de stationnement.

Les automobilistes qui ne respecteraient pas ces voies douces peuvent encourir jusqu'à 135 euros d'amende.

La Scène Adamoise programmation

De septembre à décembre 2020

Réservation à l'Office de tourisme au 01 34 69 14 99

Vendredi 18 septembre à 21h

Ciné-concert

Film « Au bonheur des Dames »

De Julien Duvivier

Prestation scénique et musicale assurée par
Théo Hakola et son groupe de 3 musiciens



Vendredi 25 septembre à 21h

Concert Facteurs Chevaux

En parcourant les villages de la France rurale,
ce duo acoustique aux harmonies vocales
entêtantes nous réconcilie avec l'humain pour
donner des couleurs et de la magie à cette
Terre.



Vendredi 6 novembre à 21h

One man show

Redouane Bougheraba et Az

Issus du mythique Jamel Comedy Club, ces
deux rois du stand-up vont se partager
la Scène Adamoise !



Dimanche 8 novembre à 15h30

Concert des Amis de l'Orgue

Duo de pianos « Y'Voir »

Tarifs : 18€ / Prévente : 15 €



Vendredi 13 et samedi 14 novembre

Soirée caritative Cabaret Magie

Lions Club L'Isle-Adam



Dimanche 15 novembre

Concert Jazz au fil de l'Oise



Vendredi 20 novembre à 21h

Concert Jazz Jean-Jaques Milteau Quartet
Gospel Soul n'blues

Depuis plus de 30 ans, cet harmonicien hors
pair égrène ses notes blues et chaudes aux
quatre coins du monde...



Samedi 28 dimanche 29 novembre

Marché de Noël

Terre d'Europe



Samedi 5 décembre

Théâtre « Bébé à bord »

Auteur : Nicolas Hirgair

Avec : Nicolas Hirgair et Yann Galodé

Mise en scène : Eric Hénon

Dans la lignée de «Trois hommes et un
couffin», cette comédie désopilante vous
plongera ou replongera dans les joies et les
béatitudes du pouponnage.

La femme d'Hugues est partie pour le week-
end avec Sofia, sa meilleure amie.

Hugues savoure d'avance ces 48 heures de
paix et de liberté qui se présentent à lui.
Mais l'irruption de Max, l'amant potentiel
de sa femme puis de Gabriel, le bébé de
Sofia, va venir contrarier ses projets et
merveilleusement pourrir son week-end.

Incompétents et débordés, Hugues et Max
vont devoir s'allier pour gérer une mission
totalement inédite pour eux : pouponner.



Samedi 12 décembre

Soirée jazz

Organisée par Chinck'n Art

Concert, débat, ambiance...





Le Musée vous rouvre ses portes !

Les amateurs d'art vont être heureux ! En raison de la pandémie et du confinement, la réouverture du Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq initialement prévue le 26 avril dernier a dû être reportée. Depuis le **mercredi 10 juin** les espaces du rez-de-chaussée, dévolus à une partie des collections permanentes sont de nouveau accessibles.

Ces salles sont respectivement dédiées aux princes de Conti et à l'exceptionnelle maquette architecturale du château, des écuries et du bourg de L'Isle-Adam à la veille de la Révolution ; à Joseph Le Guluche (1849-1915), artisan le plus prolifique

et le plus remarquable des manufactures de terres cuites de L'Isle-Adam à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et à Jules Dupré (1811-1889), l'un des plus célèbres maîtres du paysage du XIX^e siècle dont le musée conserve un des plus beaux ensembles d'œuvres, après ceux du Louvre et d'Orsay. Le musée a adapté son accueil à la situation actuelle et mis en place un certain nombre de mesures destinées à rendre l'accueil des visiteurs, et le travail des personnels, le plus sécurisé et agréable possible.



Les conditions de visite jusqu'au 18 septembre sont les suivantes :

- Horaires d'ouverture : tous les jours de 14h à 18h. Fermé le lundi et le mardi.
- L'accès au musée sera gratuit pour tous les visiteurs.
- Capacités d'accueil : maximum de 4 visiteurs tous les 1/4 d'heure.
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

Informations pratiques

Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq

31 Grande Rue

Renseignements

www.musee.ville-isle-adam.fr

01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72



EXPOSITION

« Yang Ermin. La réapparition de la couleur »

Du samedi 19 septembre au dimanche 14 février 2021

Le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq consacre une exposition à l'artiste chinois Yang Ermin (1971 -). C'est la quatrième fois que l'artiste est présenté en France, après l'exposition au Centre culturel de Lodève en

2014, la Mairie du XII^e arrondissement de Paris en 2016 et au musée Marcel Sahut de Volvic en 2019.

Yang Ermin est connu à l'international comme un des acteurs majeurs du renouveau de la peinture au lavis à laquelle il introduit la couleur ; le lavis traditionnel chinois se caractérisant, depuis le X^e siècle, par l'utilisation unique de l'encre noire. L'artiste est ainsi devenu le chef de file de la peinture au lavis intense et polychrome – mouvement néo-lettré chinois. La technique de Yang Ermin évolue sans cesse : d'abord appliqué en couches successives et unies, le lavis se fragmente et apparaît comme

usé dans ce qui constitue la phase la plus récente de son œuvre peinte.

L'exposition du musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq fait le point sur deux thèmes majeurs de l'œuvre de l'artiste : le paysage, qui constitue le genre le plus noble dans la peinture chinoise classique et les natures mortes.

Recherchant l'équilibre entre formes et couleurs pour parvenir à l'harmonie dans ses compositions, Yang Ermin crée une œuvre infiniment poétique d'où se dégage une grande quiétude.

Au-delà de l'intérêt du musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq pour le paysage, thématique largement représentée dans les collections du musée adamois autour de la figure prééminente de Jules Dupré (1811-1889), il s'agit avec cette exposition de proposer une autre vision, en confrontant deux conceptions de la peinture de paysage - celle de l'Extrême Orient et celle de l'Occident.



Participez aux rallyes de l'Office de Tourisme !

Pour les petits comme pour les plus grands, les rallyes proposés par l'Office de Tourisme vous feront partir à l'aventure à travers la ville ! Une façon ludique et amusante de découvrir le patrimoine adamois...

Les rallyes proposés :

- **Rallye détective** : partez à la découverte du passé artistique de la ville et venez nous aider à retrouver le tableau qui a été volé au musée...
- **Rallye photo** : des énigmes, une fois résolues, vous mèneront tout droit sur les différents sites emblématiques de la ville... Sur place, des instructions vous seront données pour réaliser des photos en famille ou entre amis et un petit livret souvenir, pour mettre les photos, vous sera offert.
- **Livret jeux** (pour les plus petits) : un petit chien accompagne les enfants dans leurs découvertes et les aide à comprendre le patrimoine qui les entoure...
- **L'odyssée d'Adam** (pour les enfants de 8-10 ans) : le premier chevalier de la ville est perdu dans le temps ! Aidez-le à retrouver ses repères...
- **Le conte « Ragon détective privé »** est en vente à l'Office de Tourisme pour accompagner les petits lors de leur promenade autour de l'étang des Trois Sources.
- **Isara** : si vous souhaitez tout savoir sur les chemins de halage et les bords de l'Oise lors de votre promenade en famille...

- **Mission Forêt**, un herbier fort utile qui vous accompagnera lors de vos promenades en forêt.
- **Chasse au trésor** : résolvez toute une suite d'énigmes et retrouvez le trésor perdu...
- **Jeu de l'Oie géant** : en forêt, retrouvez le plaisir version nature de jouer aux jeux d'enfants !

Modalités d'inscription

- Pas plus de 10 personnes pour chacune des prestations
- Mesures sanitaires et gestes barrières respectés
- Rallyes disponibles sur demande et réservation du mardi au dimanche
- Les prix varient de 3€ à 8€ par groupe.

Tous les mercredis à 15h30 et tous les samedis à 11h, l'Office de Tourisme organise des **visites guidées au Pavillon chinois** (visite d'1h - Tarif : 5€).

Tous les dimanches matin à 11h, **visite guidée de la ville** au départ de l'Office de Tourisme (sur réservation - Tarif : 6€ par personne).

Le premier mercredi et le dernier mercredi matin de juillet et août, **lecture d'un conte à la zone de biodiversité de la Rosière** (Tarif : forfait famille : 10€ plus d'un adulte et un enfant / un adulte et un enfant : 5€).

Visites guidées « À la découverte de la biodiversité » avec initiation à la photo dans les espaces naturels de la ville au mois de juillet sur demande (Tarif : 12€ par personne).

Renseignements : 01 34 69 41 99



L'Isle-Adam renouvelle son label « Station classée tourisme »

Depuis plus de 70 ans, la ville de L'Isle-Adam est labellisée « Station classée tourisme », une distinction renouvelée cette année encore par décret ministériel du 2 janvier.

Un symbole fort alors que l'Office de Tourisme fête tout juste ses 100 ans d'existence...

Le classement en « station classée » est attribué pour 12 ans aux « communes touristiques » ayant structuré une offre qualifiée pour en faire une destination d'excellence.

Pour obtenir ce statut, la commune doit répondre à 45 critères, réévalués à chaque renouvellement afin de répondre à un certain niveau d'exigence, dont le premier est de disposer d'un office de tourisme classé en catégorie I.

Elle se doit également d'avoir : des hébergements touristiques, des animations culturelles, des commerces de proximité et des structures de soins, un document d'urbanisme à disposition des publics de l'information, un accès à la commune et une circulation facilitée à l'intérieur de celle-ci. Ce classement a donc pour objectifs de faciliter la fréquentation de la ville, de permettre son développement par des travaux d'équipement et d'entretien relatifs, notamment, à la conservation des monuments et des sites et à l'assainissement, d'embellir ou améliorer les conditions d'accès, de séjour ou de circulation.

Dans le département du Val-d'Oise, seules trois villes sont ainsi labellisées : Enghien-les-Bains pour son tourisme thermal, Roissy pour son tourisme d'affaires, et depuis 1949, L'Isle-Adam pour son élégance urbaine et son cadre de vie exceptionnel.



Ouverture de La Plage le 1^{er} juillet !

Vous l'attendiez tous impatiemment ! Ça y est, La Plage ouvrira cet été du **1^{er} juillet au 31 août de 13h à 19h** (fermeture des caisses à 18h). Elle restera fermée au public le matin afin que les agents puissent procéder à la désinfection de l'ensemble du site.

Les modalités d'accès du site

L'accès à La Plage se fera **uniquement sur rendez-vous via la plateforme de RDV en ligne du site internet de la ville :** <https://rdv.ville-isle-adam.fr/>

Il sera limité à **500 personnes maximum dans un premier temps.**

Afin d'assurer la sécurité de tous, les mesures suivantes devront être respectées :

- Respect des règles de distanciation dans l'eau et sur l'ensemble du site
- Les enfants de moins de 6 ans devront être accompagnés obligatoirement d'un adulte
- Le bassin Record restera fermé au public
- Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits.

Le bassin de La Plage, les toboggans, le mini-golf et les jeux aquatiques - une toute nouvelle activité mise en place cette année - seront accessibles.

La carte de Plage

La délivrance de la carte de Plage, permettant une entrée gratuite en semaine pour les Adamois de 5 à 18 ans et de plus

de 60 ans, se fera **directement à la caisse à compter du 1^{er} juillet.**

Elle est soumise aux conditions suivantes :

- **Païement forfaitaire de 15€ par carte pour toute la saison.**
- Les personnes concernées en 2020 :
 - les enfants adamois de 5 ans (nés avant le 1^{er} juillet 2015) jusqu'à l'anniversaire de leurs 19 ans (y compris ceux fêtant leur 19^e anniversaire au cours de la saison de la plage qui y auront droit pour l'ensemble de la saison) ;
 - les enfants nés après le 1^{er} juillet 2015 n'ont pas besoin de carte pour accéder gratuitement à la plage ;
 - les Adamois de 60 ans et plus (y compris ceux fêtant leur 60^e anniversaire au cours de la saison de la plage, soit jusqu'au 31 août 2020) ;
 - les grands-parents adamois habitant depuis plus d'un an à L'Isle-Adam, qui souhaitent amener leurs petits-enfants (aux mêmes conditions d'âge que les enfants adamois) à la Plage, devront acquérir une carte d'entrée par bénéficiaire.
- Cette carte est délivrée gratuitement à partir et pour le 3^e enfant de la même fratrie et les suivants.

Documents à présenter en caisse :

- Pièces d'identité
- Justificatif de domicile
- Le cas échéant, l'ancienne carte à renouveler

L'ouverture de la plage est toujours un évènement très attendu par les Adamois. Malgré les mesures sanitaires exigées, la municipalité avait à cœur d'ouvrir ce lieu mythique apprécié de tous, pour vous y accueillir dans les meilleures conditions.

Bruno DION

Adjoint au Maire en charge
du Commerce, de la Communication et de La Plage



La saison estivale se clôturera en beauté avec une projection* de cinéma en plein air le **vendredi 28 août !**
Plus de renseignements prochainement sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr
(*sous réserve d'autorisation)



La ville, en partenariat avec l'Office de Tourisme, vous propose des locations de vélos tout l'été aux kiosques situés devant la Plage.

Renseignements au 01 34 69 41 99

L'OFFICE DE TOURISME FETE SES 100 ANS



En septembre 1919 sont déposés à Pontoise, alors Sous-préfecture de la Seine et Oise, les statuts d'une association dite « Syndicat d'Initiative de Tourisme de la Région de L'Isle-Adam ». Ses fondateurs, Messieurs Quellenec, Donckéle, Béjot, Supplice, Lapauze, Furt, Raillard et Clergue reprennent l'idée de M. Supplice qui en 1911 avait créé un Syndicat d'Initiative sans lui donner la forme juridique de la Loi 1901 et dont les buts étaient surtout la promotion de la Plage dont il était propriétaire.



Cette rive sablonneuse de l'Oise permettant la baignade juste en amont du Pont du Cabouillet et à quelques centaines de mètres de la gare des « Chemins de Fer du Nord » va être le déclencheur du développement touristique de L'Isle-Adam.

Les premiers travaux du Syndicat sont de rendre :

- La ville la plus propre et d'empêcher par exemple qu'elle ne fût salie chaque jour par les vaches allant et rentrant des champs.
- Plus accueillante en tempérant l'ardeur très verbalisatrice du garde champêtre
- De lutter contre le bruit notamment à la sortie des théâtres et cinémas.
- De veiller à ce que les hôtels et restaurants ne pratiquent pas le « coup de fusil » et aussi d'éditer un dépliant, un guide et des affiches en collaboration avec les « Chemins de Fer du Nord ».

EN 1956, PIERRE LAVERNY LUI DONNE UNE DIMENSION PLUS CULTURELLE

La guerre de 39/45 arrête net, loisirs, tourisme et distractions.

En 1956, Pierre Laverny prit les rênes du Syndicat et lui donne une dimension plus culturelle. Il est conscient de la situation-clé de L'Isle-Adam entre Vexin et Valois mais aussi de la valeur touristique de la rivière Oise, lien entre la Belgique, la

Picardie et l'Ile-de-France.

Beaucoup de conférences, et de concerts, organisés alors obtiennent un grand succès. Pierre Laverny, dont la protection

de l'environnement fut une grande préoccupation, se retire en 1976 laissant la présidence à Georges Bergeron.

La situation du tourisme en France évolue beaucoup à cette époque, devenant un des principaux facteurs de l'économie. La Fédération nationale donne alors une impulsion nouvelle aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative et les statuts de l'association

sont modifiés dans l'esprit de cette modernisation.

À L'Isle-Adam, un bureau d'accueil est ouvert au Castelrose grâce à l'aide de la Municipalité. La documentation disponible s'élargit à toute la France s'ouvrant aussi bien aux Adamois qu'aux visiteurs. Plusieurs conférences et de nombreuses expositions sont organisées.

Le Syndicat initie des croisières fluviales qui vont faire école, organise des « journées propres » en forêt. Il déménage par la suite dans la Maison des Joséphites.

Les réalisations qui ont le plus tenu à cœur de Georges Bergeron furent sans doute le jumelage avec Marbach-am-Neckar et les échanges avec Statford-on-Avon. Il nous quitte brusquement en février 1988.

Son épouse Micheline lui succède et travaille dans le même esprit. À partir de 1992, trois lois sont votées par le Parlement, modifiant l'action des Offices de Tourisme qui deviennent les vitrines du Ministère du Tourisme.



« Le tourisme est une richesse pour notre territoire. L'Isle-Adam possède tous les atouts naturels, culturels et patrimoniaux pour offrir aux visiteurs un cadre exceptionnel, convivial et incontournable en Ile-de-France. »

Agnès TELLIER

Adjointe au Maire en charge
de la Culture et du Tourisme



Le Syndicat d'Initiative de L'Isle-Adam est homologué par la préfecture Office de Tourisme ★★. Une nouvelle documentation est créée : fiches trilingues, dossiers de renseignements, promenades pédestres urbaines, livre sur la ville, liste des hôtels et restaurants et dépliants d'appel.

En 2009, l'Office de Tourisme déménage au 18, avenue des Ecuries de Conti, près



du Centre d'art. Agnès Tellier en prend alors la présidence et lui donne un nouveau souffle. Elle le professionnalise en employant 4 professionnels du tourisme et développe l'appartenance

découvrir la ville. Des visites réservées aux plus jeunes sont même labellisées Val-d'Oise Family. Durant la période estivale, des croisières permettant de découvrir les richesses de la rivière sont organisées régulièrement. Détente et découverte en sont les maîtres mots. Plus ludiques, des rallyes touristiques sont proposés, afin de visiter la ville autrement. L'Office de Tourisme tient à disposition toute la documentation et les informations sur la ville et la région et sa boutique propose des œuvres du Souffleur de Verre, des ouvrages des Amis du Musée, des produits locaux et de nombreux autres souvenirs...

Le 1^{er} janvier 2017, l'Office de Tourisme devient Office intercommunal et prend la désignation de « Destination Tourisme, L'Isle-Adam, la Vallée de l'Oise et les 3 Forêts ». Il s'est vu confier les missions d'accueil et d'information des touristes, de promotion touristique de la CCVO3F, en coordination avec l'Office de Tourisme de France. Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique et économique local.

En juillet 2018, l'Office de Tourisme est labellisé « Qualité tourisme » et le 1^{er} juillet 2019, l'Office de Tourisme de

LES AFFICHES DE PROMOTION

Au début des années 1920, les affiches font leur apparition : elles remplacent les longs discours descriptifs et l'on découvre une nouvelle forme de communication. Les Compagnies des chemins de fer multiplient les destinations, suivies dans les années 30 par de nombreux Syndicats d'Initiative, dont celui de L'Isle-Adam pour valoriser notamment la Plage. Ces affiches, véritables œuvres d'art représentatives de l'époque, sont aujourd'hui très prisées des collectionneurs et amoureux de L'Isle-Adam. De nombreux modèles sont en vente à l'Office de Tourisme.



Jean-Paul Bellom un guide passionné !

Enseignant et Directeur de l'école Camus pendant des années, Jean-Paul Bellom est toujours Vice-président de l'Office de Tourisme. Investi dans la vie culturelle de la ville, il a su offrir son savoir et sa passion aux nombreux visiteurs qui l'ont suivi lors de ses visites guidées.



au réseau d'excellence « Plus Beaux Détours de France ».

Tout au long de l'année, des visites thématiques sont organisées afin de

L'Isle-Adam est classé en 1^{ère} catégorie. Près de 20 000 visiteurs franchissent le seuil de l'Office de Tourisme chaque année.

Dimanche 31 août

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA
LIBÉRATION DE L'ISLE-ADAM ET DE
PARMAIN**

Monument aux Morts
Place du Tillé à Nogent
Union Nationale des Combattants



Judi 3 septembre de 14h à 17h

DON DU SANG

Espace Magallon
5 rue Bergeret



Samedi 5 et dimanche 6 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le Forum des Associations se déroulera différemment.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre week-end des 5 et 6 septembre, car si les mesures sanitaires le permettent, la Ville et ses associations vous accueilleront pour préparer cette reprise sportive, culturelle et tout autres activités tant attendues !

Plus de renseignements dans quelques semaines sur le site de la ville



**Samedi 12 et dimanche 13
septembre**

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Parc du Château Conti
Renseignements : 01 34 08 19 38



Vendredi 18 septembre

FÊTE DES VOISINS



**Du 19 septembre 2020 au
14 février 2021**

EXPOSITION YANG ERMIN.

LA RÉAPPARITION DE LA COULEUR

Musée d'Art et d'Histoire
Louis-Senlecq



**Samedi 19 et dimanche 20
septembre 2020**

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE 2020**

Dimanche 27 septembre

EXPOSITION CANINE NATIONALE

Entrée gratuite
Organisée par le Club Canin
Renseignements : 07 89 41 88 44
scif@wanadoo.fr

Les manifestations en violet sont organisées par la Ville.



Soutenons nos commerçants !

Cette période de confinement aura représenté une épreuve considérable pour de très nombreux commerçants sédentaires et non sédentaires, y compris ceux restés ouverts.

Pour certains, leur survie est en jeu. Notre commerce de proximité a besoin de nous tous. La Ville prendra toute sa part dans ce soutien, mais il appartient à chacun d'entre nous d'y contribuer en privilégiant ce commerce local dont nous sommes si fiers à L'Isle-Adam.

Une nouvelle action a déjà vu le jour !

Les commerçants de L'Isle-Adam et du marché, en partenariat avec la ville, vous ont proposé du 28 au 31 mai puis du 4 au 7 juin une grande quinzaine commerciale. Des animations et de nombreux lots et bons d'achats vous attendaient chez eux !

L'Isle Adam soutient ses commerces



Nouveaux commerces

**Boutique de créateurs****Bel'Adamoise**

36 avenue de Paris

belameryadamoise@gmail.com

01 34 73 29 96

**Restaurant italien****Ca'd'Oro**

10/12 avenue des Ecuries de Conti

01 78 86 68 24

**Agence Média****Gwendal Cosson**

1 rue du Pâtis

06 58 96 51 26

contact@agence.media

Agence Média est une agence média spécialiste de la communication multimédia.



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Coiffeur**Evila Coiffure**

3 Grande Rue

01 34 69 04 38



evila-coiffure@hotmail.com

Coiffure / barbier hommes**Selyano Barbershop**

45 avenue des Bonshommes

09 88 09 65 88



Changements de propriétaires

**Restaurant / hôtel****Le Cabouillet**

5 quai de l'Oise

M. et Mme Hamrazi

01 34 69 00 90 / 07 63 52 03 18

hamrazi.tristana@gmail.com

**Restaurant****Le Loft**

16 Grande Rue

01 34 69 01 00

Ouvert tous les jours de 7h à 20h

Service restaurant uniquement le midi

restaurant-le-loft.com

**Pompes funèbres adamoises**

22 ter avenue Michel Poniatowski

09 84 39 63 43



Réouverture

Restaurant O'Duo

23 quai de l'Oise

Ouvert du mardi au dimanche

01 34 73 05 54

Médical et paramédical

**Médiation par l'animal****Ima'Paz - Lecourt Sabina**

6 rue de Mériel

ima.paz95290@gmail.com - 06 76 05 25 72

**Experte en Neurofeedback**

(Cygnet by BEE MEDIC) et Praticienne en Hypnose Ericksonnienne thérapeutique

Therry Francesca

Sur rendez-vous uniquement / Doctolib

29 avenue de Paris

newneuro@newneuro.fr - 07 84 13 67 60

**Cabinet de sophrologie et art-thérapie****Fontaine Pascale**

Cabinet L'ikigai

pascalefontainesophro@gmail.com

06 11 44 09 33

29 avenue Michel Poniatowski

**Psychologue**Psychologie cognitive, neuropsychologie, neurosciences
Spécialisé dans les apprentissages et le développement de l'enfant**Romain Carta**

3 rue de Nogent - 07 67 10 69 94

**Thérapie holistique**

Massothérapie & Soins énergétiques

Jordane Lavergne

15 rue Martel

Sur rendez-vous au 06 58 25 86 52

lavergne.jordane@gmail.com

jordanelavergne-therapieholistique.com

Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Interview de Julita Salbert, Adjointe aux Affaires sociales, à l'Environnement et au Développement durable

Quelles ont été les actions du CCAS pendant la crise sanitaire ?

Le CCAS a été au cœur du dispositif municipal de gestion de cette crise sanitaire et est resté ouvert au public pendant toute la durée du confinement. Il a centralisé et organisé les actions en direction des personnes âgées, fragiles et isolées. Le portage de repas à domicile a été triplé.

Un service d'appels téléphoniques a été mis en place et nous avons pris régulièrement des nouvelles des Adamois les plus fragiles grâce à l'aide de nombreux bénévoles. Je tiens à souligner le formidable élan de solidarité des associations sociales de la commune.

J'ai centralisé les distributions de masques aux publics prioritaires et aux professionnels de santé en ville, à la Clinique Conti et à la Fondation Chantepie-Mancier ainsi qu'aux Adamois.

Quels sont les grands projets de la mandature en matière sociale ?

Il y a la construction d'un nouveau CCAS avec l'adjonction d'un Pôle Senior. Nous voulons créer un lieu de convivialité et d'informations, accueillir des activités et ateliers en collaboration avec les associations locales.

Nous poursuivrons le développement des projets intergénérationnels en partenariat avec les écoles, la bibliothèque et le centre de loisirs.

Et en matière d'Environnement, votre autre mission ?

Nous travaillons à l'extension de la zone de biodiversité de la Rosière ainsi qu'à l'étude phytosanitaire et au plan de gestion des arbres d'alignement et des arbres de nos parcs. Nous poursuivrons l'entretien et le fleurissement raisonnés des espaces verts et créerons un projet social « Potageons ensemble ».

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

Chères Adamoises, chers Adamois,

Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ces dernières semaines ou qui ont été touchés par la COVID-19.

Merci à celles et ceux qui se sont battus pour préserver nos vies, faire tourner notre pays, faire en sorte que nous puissions organiser le monde d'après.

Nous sommes les héritiers de cet espoir d'une société plus solidaire, à nous de le porter en prenant garde de n'oublier personne sur le bord du chemin.

Dans ce contexte particulier, les 4371 électeurs qui ne sont pas déplacés doivent être écoutés et entendus. Il ne serait pas juste ni démocratique, de gérer notre ville sans associer les habitants aux décisions. Nous sommes à leur disposition pour être leur relais.

Notre groupe remercie les 3788 électeurs qui se sont rendus aux urnes le 15 mars dernier ainsi que les 788 d'entre eux qui ont fait le choix de nous confier la mission de veiller au respect de l'intérêt général.

Après 6 années, où l'équipe municipale a dirigé notre ville sans aucune contradiction, il était temps que le débat démocratique renaisse au sein du conseil municipal.

Nous sommes les représentants d'une vision différente de notre ville, plus solidaire, plus participative, plus inclusive, plus écoresponsable. Durant cette mandature, nous examinerons chacun des projets municipaux à l'aune de ces principes.

Nous serons une force de proposition, même si lors du premier conseil, refusant de s'ouvrir à la démocratie participative, le Maire a rejeté l'ensemble de nos 40 amendements.

Nous ne sommes que 3 élus mais nous travaillerons pour que la force de nos arguments soit suffisante pour convaincre et peser sur leurs projets.

Avançons ensemble !

www.oxygene2020.fr



Prochain Conseil municipal

Vendredi 3 juillet à 19h

Scène Adamoise

Retrouvez le compte rendu du Conseil municipal sur notre site :
ville-isle-adam.fr

Conseil communautaire de la CCVO3F

Vendredi 26 juin à 19h

Scène Adamoise

Conseil communautaire d'installation

Jedi 16 juillet à 19h

Scène Adamoise

Bienvenue

04/01	Lucas Clement
12/01	Hicham Benkirane
09/01	Théo Gomez
13/01	Miya Mzahma Laurier
19/01	Doigné Kone
20/01	Margot Ferreira
22/01	Victoria Langer
24/01	Nolan Duriez
28/01	Tiago Barriga Ribeiro
28/01	Garance Laurent
28/01	Jordan Kadima Mpata
30/01	Moussa Doukanse
30/01	Gabriel Dicharry
06/02	Timéo Munoz
10/02	Côme Dezouches
10/02	Andrea Alba
24/02	Léonard Privé
09/03	Mayron Bhoobun Autret
10/03	Olivia-Rose Fernandes Baup
10/03	Mario-Ricardo Garcia
13/03	Nelya Cissé
14/03	Léa Bouvier
23/03	Marsya Yarkaoui Larrazet
28/03	Romy Jullien
30/03	Léonie Di Muccio
12/04	Lou-Ann Moreau
14/04	Noham Chiara
14/04	Mathis Moutinho André Costa
19/04	César Lescot
27/04	Giorgia Boutier
29/04	Gabriela Goncalve
30/04	André Nepost
30/04	Yann Leouobo
06/05	Maël Gnonhoue



Pharmacies de garde

La nuit, appeler
la gendarmerie au
01 34 69 73 30

Dimanche 28 juin
Pharmacie Bardet
Parnain : 01 34 73 02 12

Dimanche 5 juillet
Pharmacie Helias
Butry : 01 34 73 06 17

Dimanche 12 juillet
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : 01 34 69 03 73

Mardi 14 juillet
Pharmacie Kokougan
Persan : 01 34 70 04 79

Dimanche 19 juillet
Pharmacie Raby
Parnain : 01 34 73 01 90

Dimanche 26 juillet
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : 01 34 70 10 80

Dimanche 2 août
Pharmacie Bresson-Grosse
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 9 août
Pharmacie Douet
Asnières-sur-Oise : 01 30 35 36 76

Samedi 15 août
Pharmacie Froissant Roch
Luzarches : 01 34 71 28 10

Dimanche 16 août
Pharmacie Theaudin
Viarmes : 01 30 35 33 60

Dimanche 23 août
Pharmacie De Dero
Baillet-en-France : 01 34 73 93 79

Dimanche 30 août
Pharmacie Douet
Asnières-sur-Oise : 01 30 35 36 76

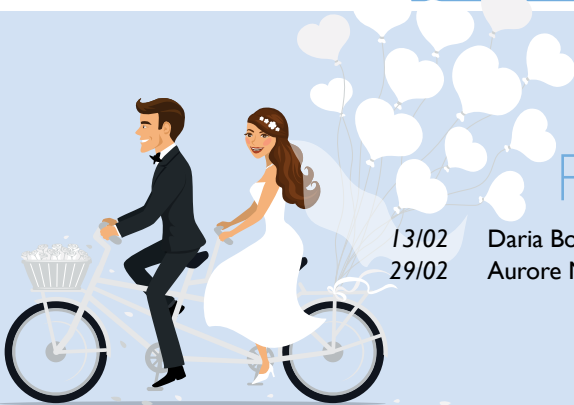
Dimanche 6 septembre
Pharmacie Lawniczak
Saint-Martin-du-Tertre : 01 30 35 71 44

Dimanche 13 septembre
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Dimanche 20 septembre
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : 01 30 36 70 49

Félicitations

13/02 Daria Bortnik et Christophe Hamot
29/02 Aurore Mollet et Fabien Mathure



Avis reçus jusqu'au 9 juin

Conformément à la Loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données),
cette diffusion a nécessité l'accord des familles.

J'achète local à
L'Isle-Adam
*vos
commerçants
vous attendent*

L'Isle Adam soutient ses commerces



L'Isle-Adam

Ville parc

45, Grande rue - 95290 L'Isle-Adam
ville-isle-adam.fr

